

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE
DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier à remettre en personne à la Mairie de Quartier

**Votre candidature sera définitive après entretien avec Céline GUYARD,
responsable du service**

Contact : Mairie de Quartier-France Services Epernay-Bernon -
1 avenue de Middelkerke – 03.26.55.76 60
mairie.quartier@ville-epernay.fr

Date de dépôt de dossier :(réservé au service)

Première demande de bourse au permis

Oui Non - Année(s) précédente(s) :

.....

Comment avez-vous connu le dispositif ?

.....

Demandeur

Nom de naissance : Nom marital :

Prénom :

Adresse complète:

.....

Téléphone :

Mail :

.....@.....

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Situation familiale

O célibataire O marié O pacsé O autre :

Nombre de personnes au foyer (y compris vous) : dont enfant(s) à charge :

Conditions de logement

O Autonome

O Chez les parents

O En foyer – Précisez :

O Hébergé(e)

Situation actuelle

O Lycéen - Etudiant :

diplôme préparé :

O Salarié, depuis le

Poste occupé :

O CDD O CDI O Intérim O Autre :

O Temps plein O Temps partiel :heures/semaine

O Contrat d'apprentissage, depuis le

Diplôme préparé :

O Formation en alternance, depuis le

Diplôme préparé :

O Formation professionnelle depuis le :

Précisez

O Inscrit(e) à Pôle Emploi depuis le :

Nom du conseiller :

O Inscrit (e) à la Mission Locale depuis le :

Nom de la conseillère :

O Autre organisme :

Nom du référent :

Votre auto-école

Dans quelle auto-école êtes-vous inscrit ?

.....

Depuis quelle date ?

A quelle date avez-vous obtenu le code ?

Combien de leçons de conduite votre évaluation préconise t-elle ?

Avez-vous débuté les cours de conduite ?

Si oui, combien de leçons avez-vous prises ?

Etes-vous titulaire du permis AM (anciennement BSR, pour les personnes nées après 1988) ?.....

Si non et si vous êtes concerné(e), ce permis vous paraît-il une bonne alternative au permis de conduire B ?

Projet professionnel

Vous êtes diplômé(e) et/ou formé(e) en :

.....

.....

.....

Vous avez de l'expérience dans :

.....

.....

.....

Vos autres connaissances et/ou compétences :

.....

.....

.....

Votre dernier emploi :

- poste occupé :

- durée : date de fin :

Vous cherchez un emploi – un poste de :

.....

en CDD en CDI AUTRE (précisez) :

.....

Si vous travaillez actuellement, votre projet est-il en lien avec le poste que vous occupez ?

O oui .

Précisez s'il s'agit de garder le même poste, de rester dans l'entreprise mais sur un autre emploi ou autre :

.....
.....
.....

O non.

Précisez votre projet :

.....
.....
.....
.....
.....

En quoi le permis vous sera utile ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous déjà une voiture ?

Si non, dans quel délai pensez-vous en faire l'acquisition ?

.....

Actuellement, quel est votre périmètre de recherche ?

.....

Actuellement, quels sont vos moyens de locomotion ?

.....
.....
.....

Si vous obtenez le permis, quel sera votre périmètre de recherche ?

.....
.....

Bénévolat

Si la Bourse au Permis vous est accordée, vous devrez réaliser des heures de bénévolat dans la structure de votre choix (associations, services municipaux, clubs de sport...).

Quels sont les domaines d'activité ou les associations dans lesquels vous souhaiteriez réaliser ces heures ? Avez-vous déjà pris des contacts ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le demandeur atteste l'exactitude des renseignements donnés et avoir pris connaissance des dispositions réglementaires ci-jointes.

Date et signature :

Liste des pièces à fournir page suivante

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR :

Dans tous les cas :

- copie d'une pièce d'identité ;
- 2 justificatifs de domicile : un de moins de 3 mois **et** un prouvant le domicile à Epernay depuis au moins 2 ans ;
- Pour les personnes domiciliées chez leur(s) parent(s) ou hébergées chez un tiers, ceux-ci devront fournir les mêmes justificatifs de domicile, la copie d'une pièce d'identité et une attestation d'hébergement :
- justificatifs attestant de votre résidence stable en France depuis au moins 3 ans ;
- dernier avis de situation déclarative (impôts sur les revenus) ;
- justificatif d'obtention du code ;
- évaluation auto-école et devis.

Selon votre situation :

- contrat de travail ou d'apprentissage ;
- justificatif d'inscription en formation ;
- carte étudiant ou certificat de scolarité ;
- attestation d'inscription à Pôle Emploi et à la Mission Locale (si moins de 26 ans).

Tout dossier incomplet sera refusé



DEMANDE DE BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

1/DÉFINITION :

Le dispositif de la bourse au permis de conduire s'adresse aux sparnaciens ne disposant pas suffisamment de ressources pour financer cette formation. Les candidats à la bourse au permis de conduire doivent avoir un projet professionnel ou d'insertion professionnelle clairement défini, pertinent, et pour lequel l'obtention du permis de conduire est une nécessité.

L'ensemble des dossiers correctement constitués fait l'objet d'un examen en commission.

En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à réaliser une action bénévole jusqu'à 60 heures au sein d'une association ou d'un service de la Ville.

Le candidat doit avoir déjà obtenu son code.

2/ LES CANDIDATURES:

La bourse au permis peut être attribuée :

- aux personnes en recherche d'emploi,
- aux personnes en formation professionnelle ou en alternance,
- aux personnes salariées en CDI, contrat d'intérim, CDD y compris les contrats d'apprentissage,
- aux étudiants en fin de cycle (dernière année).

Conditions d'âge :

Le candidat doit être majeur au plus tard à la date limite de dépôt de dossier.

Conditions de résidence :

Le candidat doit être domicilié à Epernay depuis au moins 2 ans et résider de façon stable sur le territoire national depuis au moins 3 ans.

Conditions de ressources :

La ligne 14 de l'avis d'imposition ou de non imposition ne peut excéder 900 €.

Formation à la conduite :

Le candidat doit avoir déjà obtenu son code.

Exclusions :

La bourse au permis ne peut être attribuée :

- aux personnes ayant fait l'objet d'un retrait de permis,
- aux personnes ayant déjà bénéficié de la bourse au permis.

3/MODALITÉS :

Le candidat devra déposer sa demande **en personne** avant la date indiquée sur le dossier.

Son montant est fixé en fonction de celui figurant à la ligne 14 de l'avis d'imposition ou de non imposition du candidat ou du foyer auquel il est rattaché. La bourse au permis de conduire est plafonnée à 1 400 €. La bourse au permis sera versée en plusieurs fois. Un bilan intermédiaire sera effectué avant chaque versement afin d'apprécier l'assiduité, la

motivation et le sérieux du bénéficiaire dans sa formation au permis, ses démarches d'insertion professionnelle et son bénévolat. Seul un bilan positif permettra le maintien de la bourse au permis.

La bourse au permis est directement versée à l'auto-école selon une convention de partenariat entre l'établissement et la Ville d'Epernay. Le candidat ne pourra donc pas changer d'auto-école une fois cette convention signée.

4/OBLIGATIONS :

Du bénéficiaire :

Le bénéficiaire de la bourse au permis s'engage à suivre sa formation au permis avec sérieux et assiduité. Il veillera à réaliser son bénévolat en parallèle de cette formation. Le bénéficiaire s'engage également à s'impliquer pleinement dans ses démarches d'insertion professionnelle.

Le manquement à ces engagements entraîne l'annulation de la bourse.

De la ville :

La Ville d'Epernay s'engage :

- à verser le montant de la bourse au permis de conduire à l'auto-école dans la limite du coût de la formation,
- à assurer un suivi avec le bénéficiaire sur sa formation en auto-école, sa contrepartie et ses démarches liées à l'emploi et/ou la formation.